

Programme – J.424I - Nouveau

Ouverture de la session

Introduction : pourquoi louer en « meublé »

1. Le statut

- Juridique
 - Historique et définition
 - LMP et LMNP
 - Catégories
 - La location à titre de résidence principale
 - La location temporaire
 - La location saisonnière
 - Le bail « mobilité »
- Fiscal
 - Principe d'imposition
 - Régimes
 - Exonérations

2. La gestion

- À titre administratif :
 - Les spécificités de la location en meublé
 - La notion de résidence principale
 - La notion de colocation
 - Mobilier et équipement : le décret du 31 07 2015
- À titre financier :
 - Le loyer
 - Les charges
 - Les taxes

3. La pratique

- Le bail
 - Le contrat-type
 - Droits et obligations des parties
 - Les clauses particulières
 - Terme du bail et modalités de résiliation
- L'état des lieux
 - La notion d'usure normale
 - Les dégradations
 - Les réparations locatives
- L'inventaire
- Les annexes

4. Mise en situation

Clôture et évaluation de fin de formation

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et fiscal
- Identifier les points essentiels de la gestion administrative et fiscale
- Savoir mettre en œuvre et faire vire un contrat de location meublée

Personnes concernées

- Responsables, Gestionnaires et Assistants locatifs
- Directeurs Immobiliers
- Property Manager...

Prérequis

- Aucun

Méthodologie - Évaluation

- Présentation PowerPoint
- Support de formation pour les apports théoriques
- Exercices d'application et études de cas *
- Échanges interactifs
- Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

*Copie du bail utilisé à recevoir en amont de la formation pour servir de fil conducteur

Animation

- Formateur consultant en transaction et administration de biens

Dates

2 novembre 2020

Prix

730€ HT

Lieux

Paris 75009



CONTACT

Karine JAFFREDO



01 42 93 62 81



Formation-inter@ceflu.fr

www.ceflu.com